

# Accompagner les élèves ayant des troubles spécifiques des apprentissages vers la réussite



**ICP**  
UNIVERSITAS  
CATHOLICA  
PARISIENSIS

**Développez des compétences-clés pour identifier et accompagner efficacement les élèves présentant des troubles des apprentissages vers la réussite**

## Programme

### Objectifs de la formation

Approcher les principales fonctions cognitives  
Définir rapidement les troubles des apprentissages (dysphasie, dyslexie, dyspraxie, dyscalculie et TDAH) et repérer leurs manifestations  
Identifier les impacts de ces dysfonctionnements sur les apprentissages de l'élève et sur la personne de l'enfant et/ou de l'adolescent.  
Ajuster sa pédagogie : observer, analyser les besoins et y répondre avec discernement

### Contenu et programme

Définition rapide des troubles des apprentissages : trouble du langage oral, trouble du langage écrit, trouble du développement de la coordination, trouble des apprentissages mathématiques, trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité  
Définition rapide des fonctions cognitives  
Identification des difficultés rencontrées  
Présentation des adaptations par fonction cognitive

### Méthodes pédagogiques

- Travaux en sous-groupes, échanges entre pairs
- Travaux personnels
- Etude de cas

Apports théoriques et pratiques  
Mise en situation  
Travaux en ateliers  
Echanges d'expériences

### Domaines de formation

- Pédagogie, enseignement, formation

## Voie d'accès

- Formation professionnelle

## Durée

6

## Dates et horaires

Vendredi 04 octobre 2024 9h-12h/13h-16h

## Modalité

En présentiel

## Chiffres clés

Formation nouvelle

## Responsable de la formation

GÉRALD ALBERICI

## Référence externe

20240928IDF-2024-02761

## Langues d'enseignement

- Français

## Spécialités de formation

- Enseignement, formation

## Intervenant(s)

CAROLINE LANDREAU

## Spécificités

### Cible

Enseignants du 2nd degré

### Pré-requis

Aucun prérequis

### Résultats attendus

Savoir repérer les manifestations spécifiques des troubles dys.

Être capable de mesurer le retentissement de ces troubles sur la personne de l'enfant et de l'adolescent et sur les apprentissages de l'élève.

Être capable d'ajuster sa pédagogie.

### Domaines d'expertises ICP

- Éducation / Pédagogie

### Effectifs

De 10 à 25 participants

## Inscriptions et Tarifs

### Période et/ou date limite d'inscription

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

### Modalités d'admission

- Aucune

### Coût de la formation

Financement pédagogique forfaitaire de 1 300€ /journée pour un groupe de 10 à 25 enseignants, à cela peuvent s'ajouter les frais annexes (transport, hébergement, frais de bouche ...).

Financement du personnel des équipes éducatives sur devis.



<https://www.icp.fr/>

ICP

## Financement

- Formiris
- Entreprise
- Organismes financeurs
- Fonds personnels

## Modalités d'inscription

Dès la communication de l'offre de formation inter-établissement, convenir de/des formation(s) ou du cursus choisi avec votre chef d'établissement (ou votre employeur OGE). En cas de paiement personnel, demander si nécessaire une autorisation d'absence.

Pour les enseignants du 1er degré qui dépendent du financement de Formiris, il n'est pas nécessaire de procéder à l'inscription via le formulaire SésamICP. Par contre, il est impératif de procéder à l'inscription via la plateforme de Formiris : <https://www.formiris.org/>

Pour les enseignants du 2nd degré ou le personnel de droit privé dont la formation n'est pas financée par Formiris.

Pour toute demande d'inscription venant des régions hors Ile de France, nous vous remercions de bien vouloir contacter Aurélie Aragon (a.aragon@icp.fr).

Attention : le secrétariat envoie aux établissements et aux stagiaires, selon la formation ou le cursus choisi, une convocation au plus tard 5 jours avant le début de chaque formation. Si cette convocation n'est pas reçue ou transmise 5 jours avant, merci de vous en inquiéter auprès votre chef d'établissement.

Nous vous demandons d'attendre d'avoir reçu votre convocation pour réserver vos titres de transport et votre hébergement. En cas d'absence partielle ou d'annulation à moins de 5 jours ouvrables, le stage est dû en totalité par l'établissement ou le participant.

L'ISFEC La Salle Mounier se réserve le droit d'annuler une formation si le nombre de participants est insuffisant et ce, deux semaines avant le début de la session.

## Lieu

Collège Sainte-Thérèse - 43 rue Pasteur - 77860 Couilly-Pont-aux-Dames